DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Dinan
Canton de Broons

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212200711-20260709-2026_07_01-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUITTÉ

SÉANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Madame Géraldine LUCAS Maire.

Nombre de Membres : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12 + 1 procuration

Date de convocation : 03/07/2026

Présents : LUCAS Géraldine, LABOURDE Charline, HERVIAUX Hubert, DESPORTES Patrick, MASSARD Gilles, HEURLIN Christelle, MARIE Nicolas, REVAULT Alexandra, GUENROC Hélène, BOUESNARD Vincent, PIEL Constance, CRESPEL Christine.

Absents : DESPORTES Fabien (donne pouvoir à LUCAS Géraldine), GUESSANT Sylvain, CORTESERO Anne-Marie.

Secrétaire de séance : MARIE Nicolas

Demande de subventions (2026-07-01)

Mme le maire présente les demandes de subventions reçues le collège de Broons et l'ois de Caulnes. Pour le collège 17 enfants habitants la commune et pour l'ois 11 enfants habitants la commune.

Après délibération, le conseil municipal vote
Pour : 13
Contre :
Abstention :

Accorde une subvention de 15 € par enfants pour les 11 enfants de Guitté soit un montant de 165€.
Accorde une subvention de 35€ par enfants pour les voyages scolaires pour les 13 élèves de classes de 6 -ème, 4 -ème et 3 -ème soit un montant de 455€.

Le Maire,
Géraldine LUCAS

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR

La secrétaire de séance,
Nicolas MARIE

MAIRIE DE GUITTÉ
COTES D'ARMOR